

# Le CO.P.R.A 184 s'oppose depuis vingt ans au projet de prolongement de l'A 104

Dans l'ouest de la région parisienne, entre Cergy-Pontoise et Orgeval, les habitants manifestent contre la réalisation d'une autoroute en zone urbanisée. Ils contestent la nécessité d'une telle infrastructure et proposent des aménagements sur, entre autre, l'une des routes existantes.



**D**epuis plus de 20 ans, le CO.P.R.A 184 (« Collectif pour la protection des riverains de l'autoroute 184 », devenue A104) se bat contre le projet de bouclage de la rocade A 104, la Francilienne, sur le tracé entre Méry-sur-Oise (Val d'Oise) et Poissy-Orgeval (Yvelines). Pour s'opposer au projet, plusieurs associations de défense de l'environnement fondent en 1991, le collectif. Celui-ci organise une réunion publique d'ampleur régionale où les populations et les municipalités concernées viennent exprimer leur farouche opposition.

Un combat sans fin commence puisque, entre 1992 et 1998, les premières « concertations des populations » sont mises en place par les préfets coordonnateurs successifs. Des « simulacres », selon le CO.P.R.A 184 qui multiplie rapidement ses manifestations. En 1996, le projet autoroutier est rebaptisé « A104 » et trois variantes du tracé sont rendues publiques. Mais trois premiers ministres, Pierre Bérégovoy en 1993, Edouard Balladur en 1995 et Lionel Jospin en 1997, annulent le projet en raison de la forte opposition des riverains concernés. En 1999, Jean-Paul Huchon

Le « Tracé vert » du projet A104 passerait au-dessus de ces maisons flottantes posées sur l'étang de la Galiotte à Carrières sous Poissy.

C'est actuellement un lieu de promenade et de détente, véritable « poumon vert » très prisé par la population environnante, qui sera bientôt inclus dans le « Parc départemental des Bords de Seine » qui va se mettre en place.

Ce lieu de villégiature serait complètement détérioré par le bruit et la pollution chimique liés au passage de l'autoroute A104.

(PS), nouveau président de la région Ile-de-France, ancien maire de Conflans-Saint-Honorine (Yvelines), commune touchée par le projet, n'inscrit pas le « bouclage de la Francilienne » (à l'ouest) au contrat de plan 2000-2006. Le dossier est bloqué. En 2005, le ministre de l'équipement saisit officiellement la commission nationale du débat public à propos du « bouclage de la Francilienne dans l'ouest parisien » qui s'appelle désormais « prolongement de la

### DIX-SEPT ASSOCIATIONS

Le CO.P.R.A. 184 regroupe 17 associations luttant contre le projet autoroutier A104. Il compte, à travers ses 13 comités de ville, plus de 120 administrateurs et plusieurs milliers d'adhérents et sympathisants. Apolitique et collégial, le CO.P.R.A. 184 réunit des citoyens de tous horizons et de toutes convictions, qui se rejoignent pour combattre le projet A104 en zones urbanisées et défendre une politique durable du développement de notre région, respectueuse de notre environnement, de notre santé et de notre cadre de vie.

[contact@copra184.org](mailto:contact@copra184.org)  
[www.copra184.org](http://www.copra184.org)

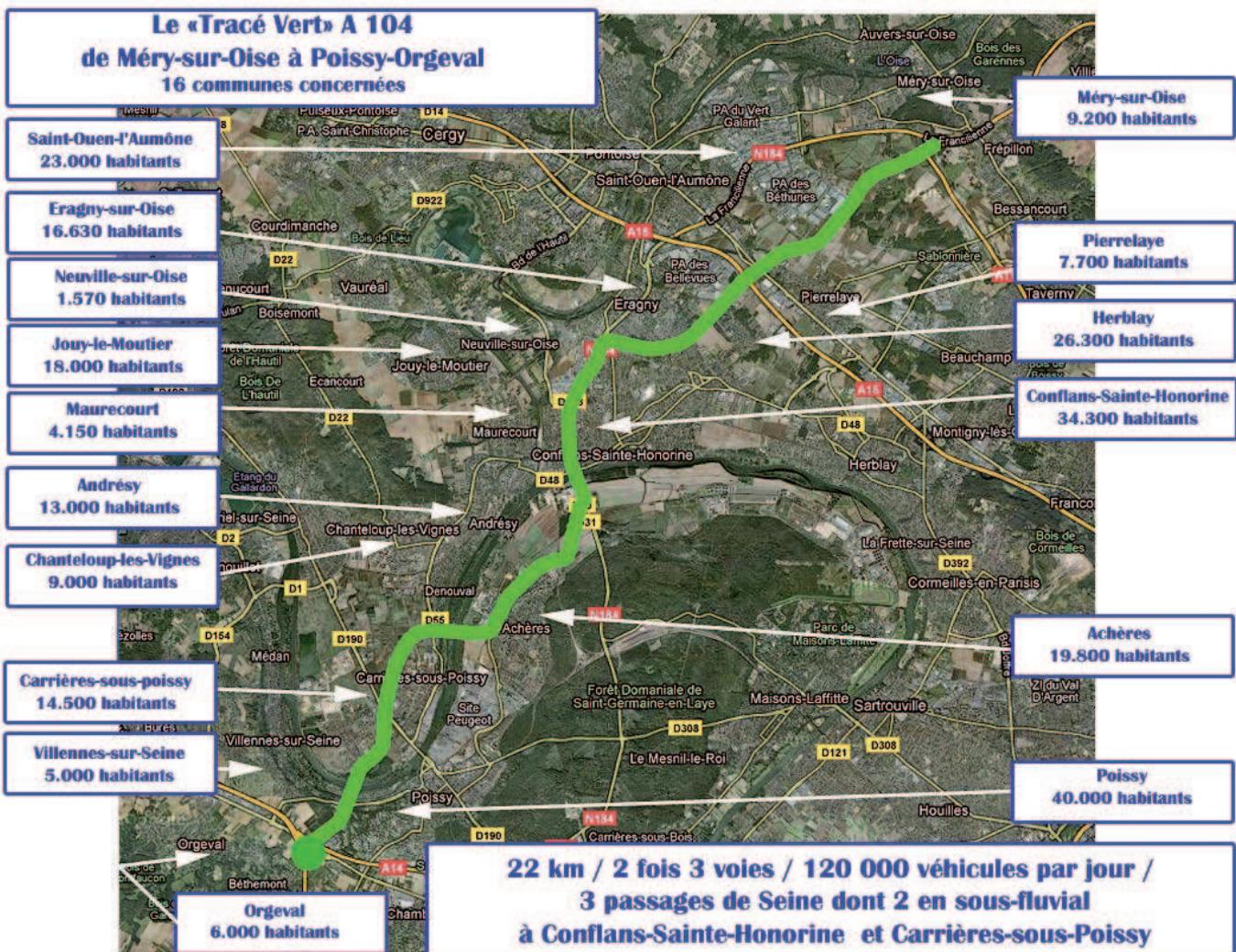
Francilienne de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval ». En 2006, Dominique Perben, ministre des transports, choisit le « tracé vert » (voir carte ci-contre) parmi ceux mis à l'étude à l'occasion du débat public.

Au cours de 27 réunions publiques, plus de 12 000 personnes expriment leur opposition au tracé en zones urbanisées. Les manifestations se multiplient en 2007 et 2008. Entre 2009 et 2011, certains élus du Val d'Oise, de Conflans-Sainte-Honorine et d'Achères réclament la réalisation de l'A104. En revanche, les communes au sud d'Achères refusent toujours le projet. En décembre 2011, les pouvoirs publics lancent un appel d'offres pour la réalisation des études préparatoires à l'enquête d'utilité publique pour la réalisation du prolongement de la Francilienne A 104 de Méry-sur-Oise à Achères.

L'arrivée d'une nouvelle majorité vient de changer la donne. Frédéric Cuvillier, ministre des transports veut hiérarchiser les projets du Schéma national des infrastructures de transports en raison de la crise économique, mais seuls les projets de lignes ferroviaires sont cités. Depuis juin, le CO.P.R.A 184 attend une réponse du gouvernement sur la suite des projets autoroutiers et en particulier du prolongement de l'A104.

En attendant, le CO.P.R.A 184 campe sur ses positions : « La réalisation proposée au milieu des villes est stupéfiante et irresponsable. La zone concernée par le projet s'est très fortement urbanisée ces dernières années ». Pour l'association, le projet ne constitue pas un

# Retour vers le futur



« bouclage » de la Francilienne mais un simple « prolongement » qui s'achèverait en cul-de-sac à Orgeval, sur le plus grand échangeur d'Europe, pour déboucher sur les sites classés de la plaine de Versailles et de la vallée de Chevreuse. Un trafic prévisible de 120 000 véhicules par jour viendrait ensuite s'ajouter à ceux d'axes déjà saturés. Le CO.P.R.A 184 souligne également que le coût de l'infrastructure, estimé à trois milliards d'euros pour 22 kilomètres, est « exorbitant » et que malgré ce coût, les populations sont très loin d'être protégées.

Avant de créer toute nouvelle infrastructure autoroutière, le CO.P.R.A 184 demande que soient étudiée l'amélioration de la RN 184, avec la suppression des intersections à niveau et des goulets d'étranglement, ainsi

qu'avec la réalisation de l'échangeur, prévu de longue date, entre la RN184 et l'A14 à Saint-Germain-en-Laye. Il demande l'amélioration de la protection des riverains de la RN 184 ainsi que la réalisation de la tangentielle ferrée ouest, de Versailles à Cergy-Pontoise, parallèle à la RN 184, pour transporter marchandises et voyageurs entre les deux préfectures. Les associations estiment que « le projet actuel de l'A104 est une aberration sanitaire et économique, surtout à une époque où les autoroutes urbaines ne sont plus d'actualité dans les mentalités ».

**Christiane Paravy**  
présidente du CO.P.R.A 184

**Victor BLOT**  
porte-parole du CO.P.R.A 184

## UN REJET MASSIF DU PROJET

Un sondage a été réalisé par l'IFOP, à la demande du CO.P.R.A 184, en mai 2012 auprès d'un échantillon de 402 personnes. Les personnes interrogées étaient pour les deux tiers des habitants « non riverains » et pour un tiers « riverains » des huit communes traversées par le « tracé vert » (Pierrelaye, Eragny, Herblay, Conflans-Sainte-Honorine, Achères, Carrières-sous-Poissy, Poissy et Orgeval).

- 59 % des personnes interrogées estiment que le passage d'une infrastructure autoroutière en plein tissu urbain est une « mauvaise chose ».
- 52 % considèrent que ce projet aurait un effet bénéfique sur le plan du développement économique local.
- 72 % pensent que le budget devrait être engagé pour les transports collectifs.
- 74 % des sondés jugent que le débat public de 2006 n'a pas pris en compte l'avis des populations.
- 58 % pensent que ce projet aurait un effet négatif sur la circulation.
- 79 % souhaiteraient un référendum local sur le projet.
- 71 % voterait « contre » le projet.

Pour le CO.P.R.A 184, ce sondage montre que « le rejet de cette infrastructure est quasi unanime par les populations riveraines et non riveraines. La vision de l'avenir qu'elles se font de leur région (de plus en plus urbanisée) se base sur un développement durable axé sur des transports collectifs et des emplois pérennes (que ne leur apporterait pas cette autoroute) tout en préservant leur santé, leur cadre de vie et leur environnement ».